




Compte rendu du conseil municipal du mardi 21 décembre 2010


DEPARTEMENT DE L'OISE


ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

CANTON DE NOAILLES

Date de la convocation :
15 décembre 2010
Date de l'affichage :
15 décembre 2010

 **Nombre de Conseillers
en exercice :** 17

 **Nombre de Présents :** 15

 **Nombre de Votants :** 16

L'an deux mil dix, le vingt et un décembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la Présidence de Monsieur Laurent PAGNY, Maire.

			Présent(e)	Absent(e)
Monsieur	Laurent Pagny	Maire	X	
Madame	Jocelyne Battavoine	Adjointe	X	
Madame	Danielle Marcq	Adjointe	X	
Madame	Mireille Nadaus	Adjointe	X	
Monsieur	Claude Boyart	Adjoint		X
Monsieur	Laurent Bourel	Adjoint	X	
Madame	Chrystelle Roger	Conseillère	X	
Madame	Sabrina Letellier	Conseillère	X	
Madame	Isabelle Genty	Conseillère	X	
Madame	Josiane Marle	Conseillère	X	
Monsieur	David Jehanne	Conseiller	X	
Monsieur	Alain Leveque	Conseiller	X	
Monsieur	Philippe Lapersonne	Conseiller	X	
Monsieur	Jacques Pinteaux	Conseiller	X	
Monsieur	Laurent Dubus	Conseiller	X	
Monsieur	Grégory Palandre	Conseiller	X	
Monsieur	Ludovic Mercier	Conseiller		X

Formant la majorité des membres en exercice

A été nommé (e) secrétaire de séance : Sabrina Letellier

Procurations :			
Monsieur	Boyart	à	Monsieur Pagny

19h50 : Monsieur le Maire accueil les membres du conseil Municipal et le public.

20h00 : Début du Conseil Municipal

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal peut de dérouler.

L'ensemble des membres présents ont bien reçu la convocation et la note de synthèse qui n'est pas obligatoire pour une commune de la taille de Hermes.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du 16 novembre 2010. Pas de remarques. Les membres présent à la séance du 16 novembre dernier signent le registre.

Monsieur le Maire procède aux délibérations :

Délibérations :

2010-56 Mise à disposition de moyens et Travaux d'éclairage SE60

Monsieur le Maire propose de confier, dans le cadre d'une convention signée avec le Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE60), la mission de mise à disposition de moyens entre le SE60 et la commune de Hermes en vue de la réalisation de travaux d'éclairage pour le parking et pour l'église.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-57 Vente Parcellet Defeaus

Monsieur Parcellet demande l'ajout de clauses résolutives portant sur l'avis positif de la préfecture pour l'exploitation de son activité ainsi que l'obtention du financement nécessaire. Une précision est apportée sur l'acquéreur crédit bailleur ou substituant.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-58 Etude préalable à l'assainissement Hameau de Caillouel

Le projet d'extension des réseaux d'assainissement de la commune de Hermes ne dessert pas actuellement le hameau de Caillouel et la commune souhaite y remédier. La réalisation d'études préalables à l'assainissement (géotechniques, topographiques et études à la parcelle) est nécessaire. Il s'agit de délibérer à la demande de l'ADTO, notre AMO pour solliciter une demande de subventions au taux maximum auprès du conseil général des l'Oise et de l'Agence Seine Normandie pour la réalisation de ces études.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-59 Fourniture et pose d'une horloge mairie

Après différentes réunion en commission travaux, il a été établi qu'une horloge sur la façade de la mairie permettrait de finaliser les travaux de rénovation entrepris. Il s'agit de délibérer sur le projet présenté pour un montant de 2.588 €HT.

S'ensuit une conversation sur l'opportunité d'une nouvelle horloge en raison de l'existence de celles présentes sur le clocher de l'église. Monsieur le Maire répond que la façade de la mairie sera terminée par cet ornement et que selon l'endroit d'où l'on vient, l'utilité semble démontrée. Et au-delà, l'attractivité de la commune passe également par le cadre de vie dont l'architecture des bâtiments communaux fait partie.

VOTE : 5 abstentions de Madame Marle, Messieurs, Dubus, Palandre, Lapersonne, Pinteaux

2010-60 Travaux sur la mairie, demande de subvention

Monsieur le Maire annonce que la tranche N°1 des 3 tranches prévues s'est achevée en 2010. Les tranches 2 et 3 (les deux pignons, la façade sur cour et le muret devant la mairie) font l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-61 Brigadier de police municipale

Monsieur le Maire explique qu'un recrutement a été fait parmi 51 candidatures ; que deux entretiens ont été effectués pour trois des candidates sélectionnées. Le choix s'est fait en concertation avec les membres du bureau municipal. Le poste sera couvert par voie de

mutation. La date prévisionnelle d'embauche est le 1^{er} février 2011 (soumis à l'accord de sa collectivité de rattachement). La délibération permet d'acter la création de l'emploi de Brigadier de Police Municipal.

S'ensuit une conversation sur les droits d'émettre par le Brigadier de Police Municipal des Procès Verbaux, de sa présence devant les écoles et de ses devoirs. Monsieur le Maire insiste sur le fait que la présence d'un Brigadier de Police Municipal est avant tout guidé par une motivation de conseil et de respect des règles du vivre ensemble.

VOTE :

unanimité

2010-62 Véhicule Brigadier de police municipale

Monsieur le Maire expose que le Brigadier de Police Municipal a besoin d'un véhicule. Il convient de délibérer pour l'achat d'un véhicule d'occasion sérigraphié aux couleurs de la police municipale pour un montant de 4.500 €ht.

Quelques demandes d'explications sont fournies quant au devenir du 4x4 initialement prévu avec un voile de peinture avec la sérigraphie. Monsieur le Maire indique que l'option d'investissement d'un voile de peinture sur un véhicule dont personne ne peut prévoir la durée de vie n'est pas une option à prendre immédiatement et qu'il vaut mieux investir dans un véhicule avec un faible kilométrage et sérigraphié. Un conseiller demande si l'achat d'un véhicule électrique a été envisagé. Le coût d'investissement est supérieur au budget prévu et cette option n'a pas été retenue.

VOTE :

unanimité

2010-63 Equipement Brigadier de police municipale

Monsieur le Maire propose d'équiper, conformément au budget prévu en 2010, le Brigadier de Police Municipal. La dotation comprend un ordinateur avec les logiciels ad hoc, les vêtements hiver et été, les chaussures. Le montant prévisionnel pour ces équipements est de 5.314 €ht.

Pas de remarques

VOTE :

unanimité

2010-64 Stage Sourds-Muets pour l'accueil

Dans le cadre de la commission d'accueil pour les personnes avec un handicap dans les établissements recevant du public, un stage a été proposé à un agent d'accueil en mairie. Monsieur le Maire propose de voter ce stage dont le coût est de 2 575 € (5 fois 1 semaine à 515 €). Une signalétique spécifique sera installée pour signaler cet accueil.

Pas de remarques

VOTE :

unanimité

2010-65 Démolition

Le décret de 2007 a modifié le code de l'urbanisme sur de nombreux articles. La commune souhaite continuer à maintenir le régime du permis de démolir pour tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, Monsieur le Maire propose de délibérer en ce sens.

Pas de remarques

VOTE :

unanimité

2010-66 Murs et cloisons

Le décret de 2007 a modifié le code de l'urbanisme sur de nombreux articles. La commune souhaite continuer à soumettre à déclaration préalable l'édification de clôture, Monsieur le Maire propose également de délibérer en ce sens.

Pas de remarques :

VOTE :

unanimité

2010-67 Régie

Dans le cadre des très bonnes relations que nous entretenons avec la Trésorerie de Noailles, Monsieur le Maire rappelle que la régie créée en 1994 doit faire l'objet d'une nouvelle délibération en raison de l'ajout des régies pour le ramassage de la tonte pour les personnes âgées dépendantes et de l'occupation du domaine public par les marchands du mercredi après midi et du transport. Une nouvelle délibération est proposée.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-68 Indemnités pompiers

Dans le même cadre de régularisations demandées par la Trésorerie de Noailles, les pompiers sont indemnisés depuis de nombreuses années par arrêté. Monsieur le Maire propose de délibérer pour fixer les montants et les règles d'indemnité afin de permettre au trésorier payeur de régler ces indemnités semestrielles.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-69 Décisions modificatives du budget

Suite à la réforme des collectivités, les chapitres 14 et 67 ont des crédits consommés supérieurs aux crédits votés. Il convient de faire une opération comptable de virement aux différents chapitres pour rétablir l'équilibre (7311 (R) et 7391173 (D) pour 54 088 € et 012 (R) et 7419 (D) pour 18 300 €).

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-70 Renégociation prêt Dexia

Dans le cadre de l'obligation des risques encourus en matière financière, Dexia nous a contacté pour nous indiquer que nous avons une dette qui pouvait comporter des risques car, bien que doté d'un taux fixe, ce taux peut varier. Ce taux peut être minoré ou majoré par un différentiel entre un taux d'obligations interbancaire à 10 ans (CMS10) et à 2 ans (CMS2). Après négociation, Dexia propose un taux fixe de renégociation à 3.75% sur les seize (16) ans et trois (3) mois restant. Monsieur le Maire propose de délibérer pour valider le choix de renégocier cet emprunt et l'autoriser à signer cette renégociation.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-71 Dépenses d'investissement 2011

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du code des collectivités, les communes qui en auront délibéré, auront la possibilité d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart du budget N-1 hors chapitre 16. Monsieur le Maire propose donc de délibérer pour permettre de commencer les travaux d'investissement dès janvier ou février 2011 en attendant le vote du Budget Primitif.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

2010-72 Convention Adico

Monsieur le Maire expose que la société ADICO propose de maintenir notre parc informatique logiciel et matériel. Cette adhésion permet d'économiser 40% du montant de la maintenance informatique logiciel et propose de nouveaux services tels que l'envoi de courrier électronique suivi (même valeur qu'une lettre recommandée), la dématérialisation des transmissions auprès du service de légalité de la préfecture, la dématérialisation des appels d'offres,... Le contrat annuel s'élève à 1516 €HT et l'adhésion annuelle à 55€.

Pas de remarques

VOTE : unanimité

.../...

2010-73 Commission

Monsieur le Maire souhaite accéder à la demande de Madame Marle de pouvoir remplacer Monsieur Barbier dans la commission « Vie Associative ». Monsieur le Maire demande si une personne souhaite se présenter. Monsieur Grégory Palandre est volontaire et est élu à l'unanimité.

VOTE : unanimité

Monsieur le Maire fait part au conseil de différentes informations concernant la commune :

Choix du prestataire de services restauration

Suite à l'appel d'offre lancé en octobre 2010, le choix du fournisseur pour la fourniture de repas, de goûters pour les services scolaires et périscolaires de la commune s'est porté sur la Société API pour un montant de marché global de 39.950 €ht sur une base de 17 000 repas annuel. Monsieur le Maire rappelle que cette négociation a permis de geler les prix et donc de gagner une année de réévaluation.

Contrat entretien de l'église

La société HUCHEZ a été retenue pour l'entretien de l'horloge de l'église pour un montant de 191 €ht par an.

Démission :

Monsieur le Maire annonce la démission de Céline Brigaud du Centre de Première Intervention de la commune.

L'ensemble des sujets ayant été traité, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h30

